

PROCES VERBAL SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 septembre 2016

Présents : Mmes Sylvie SECHET, Paule MASSON, Aline VAUTHIER, Catherine LAVAUD, Anne OLIVIER, Nathalie GRILLON, Martine HUIBAN et Mrs Jean-Michel DUMAZERT, Jürgen ALLEAUME, Marcel DUBOIS, Bernard PERUS, André MAUTRAIT.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Mr Fabrice AUCOULON pouvoir à Mme Sylvie SECHET

Absents excusés :

Mme Sylvie MILLOT et Mr Sébastien DESBOURDES.

Personnel administratif : Mme Paula FONSECA

Le conseil municipal est ouvert à 19H

1) Désignation du secrétaire de séance

Conformément au code des communes, Mme Paule MASSON est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Arrivée de Mme Catherine LAVAUD à 19h06.

2) AQUEX 2016

Mr DUBOIS présente la demande de la SEE de solliciter l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'obtention d'une subvention nommée AQUEX sur l'exercice 2015 par le biais du SIARCE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 1 voix contre et 12 voix pour, sollicite l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'obtention de l'AQUEX sur l'exercice 2015.

3) PASR : programme de sécurisation RD56, 148 et 191

Mme le maire informe que ce projet a été présenté à deux reprises pour des demandes de subventions qui n'ont malheureusement pas abouti.

Mme le Maire propose de présenter ce dossier de sécurisation des voies départementales d'accès au village au titre du dispositif « Répartition du produit des amendes 2016 ». Ce projet permettra la mise en place de moyens de sécurisation des RD 56, 148 et 191.

Le coût de ces travaux s'élève à 14 707,20 € H.T soit 17 648,64 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 12 voix pour et 1 abstention, autorise Mme le maire à présenter le dossier de sécurisation des voies départementales d'accès au village au titre du dispositif « Répartition du produit des amendes 2016 ».

4) PNR : Restauration église

Mme le Maire propose de présenter le dossier de restauration de l'église communale au titre du dispositif « Réhabilitation des édifices religieux » auprès du Parc Régional du Gâtinais Français. Ce projet permettra la rénovation des éléments vétustes de l'église.

Le coût de ces travaux s'élève à 6 861.00€ H.T soit 8 233.20 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 12 voix pour et 1 abstention, autorise Mme le maire à présenter la demande de subvention pour la restauration de l'église auprès du Parc Régional du Gâtinais Français.

5) SIARCE : Rapport d'activité 2015

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2015.

6) TAP : tarifs et rémunération intervenants

Mme le Maire informe que la commission Enfance Vie Scolaire et Jeunesse s'est réunie le 29 août dernier afin de valider les documents pour les inscriptions aux temps activités périscolaires (TAP).

Il est proposé les mêmes tarifs que l'année passée soit :

- Tarif famille 2€ la séance d'1h30

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 1 voix contre et 12 voix pour, valide le tarif de 2€ la séance d'1h30 d'activité pour les TAP à compter du 13 septembre 2016,

- Rémunération intervenant 37.50€ Net la séance d'1h30

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité valide la rémunération des intervenants de 37.50€ net la séance d'1h30 à compter du 13 septembre 2016.

7) Acquisition Tracteur

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal que le tracteur de la commune est en réparation suite à l'utilisation intense de celui-ci lors des intempéries.

Afin de permettre au service technique d'être mieux équipé pour palier à de nouvelles intempéries, il est proposé l'acquisition d'un nouveau tracteur.

Mme le Maire précise que le prestataire propose à la commune de financer l'acquisition du nouveau tracteur au prix de 29 400€ par un financement trimestriel à taux 0 sur 50 mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'acquisition du tracteur sous réserve d'acceptation du financement trimestriel sur 50 mois à taux 0%.

8) Question Diverses

1- Mme OLIVIER souhaiterait savoir si la commune autorise les évacuations d'eau de ruissellement de toit dans le réseau de tout à l'égout. Elle rajoute que 3 propriétés sur la rue du Rocher Bizet ont eu un accord de la Mairie. Mr DUMAZERT explique que pour les maisons les plus anciennes il est difficilement possible de modifier les raccords existants et que de ce fait les évacuations se déversent sur le réseau de tout à l'égout.

2- Mme le Maire suite à la demande de Mme OLIVIER expose le dossier de l'abattage illégal d'une partie de la forêt par Mr P.

3- Mme le Maire fait part aux élus du courrier de l'union nationale des combattants sur le désintérêt de plus en plus grand des cérémonies.

4- Mme le Maire demande aux membres du conseil de prendre note des dates des prochaines élections 2017 : 23 avril et 7 mai 2017 – élections présidentielles / 11 et 18 juin 2017 - élections législatives.

5- Mme SECHET fait passer un tableau de présence relatif aux prochaines manifestations communales.

6- Mme le Maire informe que du 19 janvier au 18 février 2017 aura lieu le recensement de la population.

7- Mme VAUTHIER expose le compte rendu de sa réunion au CESEé du 07/09/2016 avec pour objet : saisine « mobilité/transport ».

8- Mr MAUTRAIT expose le compte rendu de sa réunion au PNR avec pour objet : trackers (veille sur les couloirs aériens).

N'ayant plus de point à délibérer, la séance du conseil municipal est levée à 20H25.